

ÉTAT DE SANTÉ

INCAPACITÉS

Population selon la gravité de
l'incapacité (2010-2011)

Mise à jour Juin 2014

DÉFINITION

Proportion : Proportion de la population de 15 ans et plus vivant en ménage privé ou collectif non institutionnel, ayant déclaré des difficultés à réaliser certaines activités quotidiennes en raison d'un état ou d'un problème de santé de longue durée (6 mois ou plus), selon la gravité de l'incapacité, par rapport à l'ensemble de la population vivant en ménage privé ou collectif non institutionnel.

Cela inclut les difficultés liées à l'audition, à la vision, à la parole, à la mobilité ou à l'agilité, les limitations d'activités en raison d'un problème de mémoire, d'un trouble de l'apprentissage, de déficience intellectuelle, de troubles envahissants du développement, d'un trouble de nature psychologique ou encore d'un problème de santé physique de nature non déterminée.

Le degré de gravité est une mesure qui tient compte de la fréquence (le nombre d'activités pour lesquelles la personne déclare une incapacité) et de l'intensité (le fait d'être totalement ou partiellement incapable de pratiquer une activité).

Nombre estimé : Les estimations sont arrondies à la centaine la plus proche.




SOURCE

Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV), 2010-2011.

NOTE


Les tests statistiques établissent une comparaison entre la région et le reste du Québec, c'est-à-dire l'ensemble du Québec en excluant la région. Néanmoins, les données québécoises présentées dans le tableau se rapportent bien à l'ensemble du Québec.

Population selon la gravité de l'incapacité (2010-2011)

Territoires	Population de 15 ans et plus					
	Légère		Modérée		Grave	
	%	N ^e	%	N ^e	%	N ^e
Région Abitibi-Témiscamingue	23 	n.d.	8 	n.d.	4 	n.d.
Québec	23	1 504 500	7	480 400	4	230 300

N^e Nombre estimé

n.d. Donnée non disponible

 Situation comparable à celle du reste du Québec (pas de différence statistique significative)

FAITS SAILLANTS

En Abitibi-Témiscamingue, la plus grande part des incapacités sont de gravité légère. Ainsi, près du quart (23 %) de la population souffre d'incapacités légères. Moins d'une personne sur dix (8 %) présente des incapacités de gravité modérée et 4 % de la population des incapacités graves. Ces proportions se comparent à celles du reste du Québec.